



**PRÉFET
DE LA RÉGION
BRETAGNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction régionale
de l'économie, de l'emploi,
du travail et des solidarités

FAITS MARQUANTS DREETS Bretagne



2023

La Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités (DREETS)

La Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités (DREETS) de Bretagne pilote et coordonne au niveau régional la territorialisation des politiques publiques liées au développement économique, à l'emploi, au travail, à la cohésion sociale, à la concurrence et à la protection des consommateurs.

» SES MISSIONS

La DREETS assure pour le ministère du Travail la coordination régionale de la politique du travail et de l'inspection du travail.

Auprès du préfet de région, la DREETS Bretagne est l'administration régionale de l'Etat qui assure :

- » Le soutien à la compétitivité des entreprises et l'accompagnement face aux mutations économiques,
- » Le développement de l'activité et de l'emploi (accès et retour dans l'emploi, développement de l'emploi et des compétences, formation professionnelle),
- » L'insertion sociale et professionnelle, pour accompagner les personnes en difficulté de l'hébergement d'urgence à l'insertion par l'activité économique jusqu'à l'emploi,
- » Le contrôle du bon fonctionnement des marchés et des relations commerciales et la protection des consommateurs (concurrence, consommation et répression des fraudes),
- » Le déploiement des politiques de cohésion sociale (protection des personnes vulnérables, lutte contre les exclusions, hébergement, politique de la ville et intégration) et l'inspection des établissements et services sociaux,
- » La formation et la certification des professions sociales et de santé non médicales.

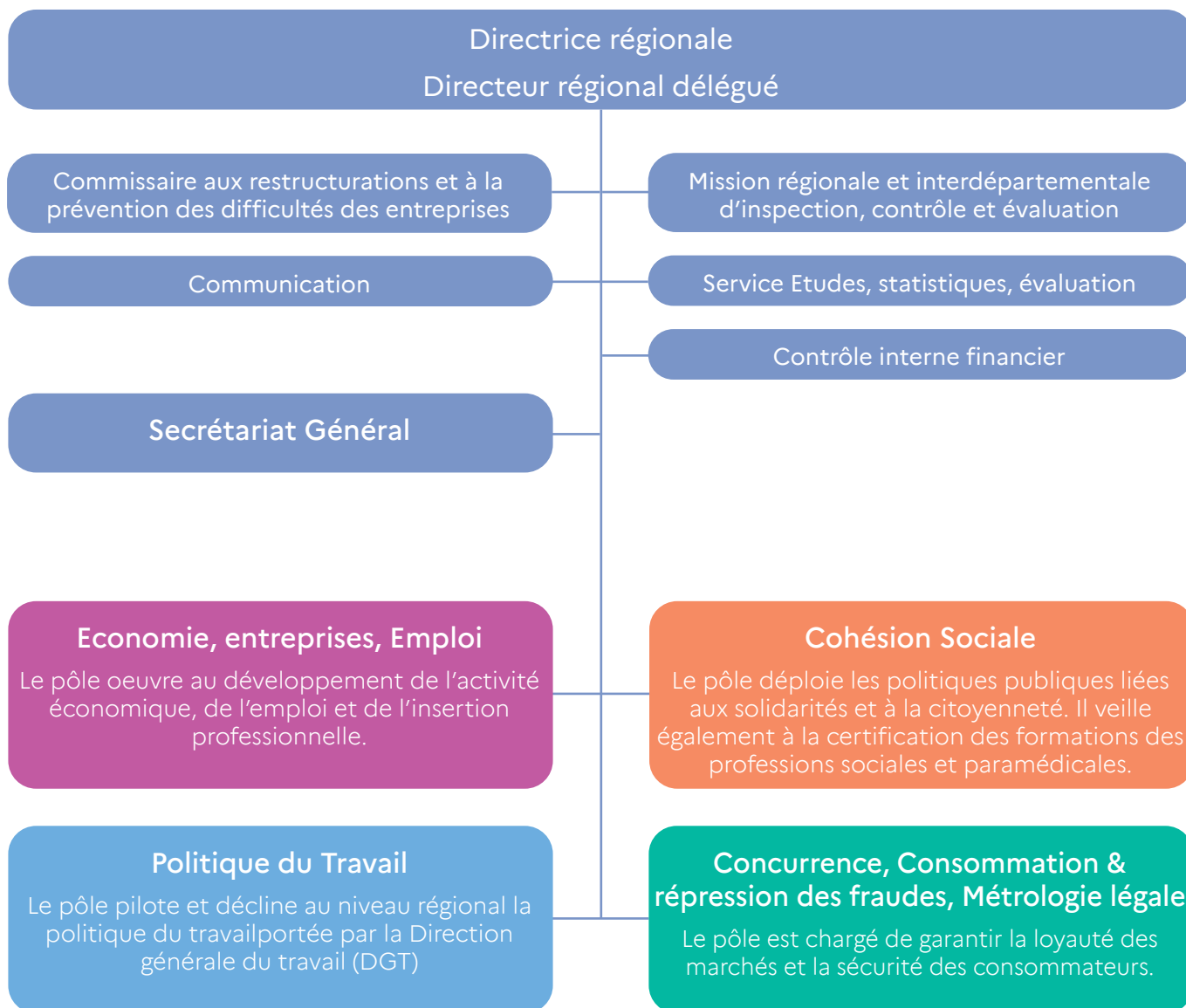
Elle conduit ces missions en lien direct avec les directions départementales de l'emploi, du travail et des solidarités (DDETS), et les directions départementales de la protection des populations (DDPP).



» SON ORGANISATION

La Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités (DREETS) de Bretagne est structurée autour d'un secrétariat général et de 4 pôles :

- » le pôle **Économie, entreprises, emploi**,
- » le pôle **Cohésion sociale**,
- » le pôle **Politique du travail**,
- » le pôle **Concurrence, consommation, répression des fraudes et métrologie légale**



160

agents oeuvrent, au quotidien, à la DREETS au déploiement des politiques publiques en faveur de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités.

3E

ACCOMPAGNEMENT DES DIFFICULTÉS DES ENTREPRISES LIÉES À L'ÉNERGIE

2023

Le Commissaire aux Restructurations et Prévention des difficultés des entreprises (CRP) a accompagné 44 entreprises industrielles de plus de 50 salariés. Elles viennent compléter un fichier de plus de 180 entreprises suivies sur le territoire qui ont bénéficié d'un conseil et/ou d'un dispositif mis en place dans le cadre de la crise Covid et conflit russo-ukrainien.

Une mobilisation importante sur le sujet de l'énergie qui a pris plusieurs formes : la remontée des difficultés particulières au niveau central afin d'amender les dispositifs, la recherche de fournisseurs d'énergie pour les entreprises dont le contrat avait pris fin / été rompu, la médiation auprès des fournisseurs d'énergie pour un rééchelonnement du paiement des factures.... Mais également l'information directe auprès des entreprises (45 entreprises), la formation et la mise à niveau des informations auprès des opérateurs de premier niveau (Chambres consulaires, branches professionnelles, groupement de prévention agréé, experts comptables...), le traitement des situations « particulières » en étant le relai « régional » des fournisseurs et le point de contact avec le négociateur national de l'énergie.

» 44 entreprises industrielles accompagnées sur le sujet de l'énergie

CCRF

CONTRÔLE DU RESPECT DU DISPOSITIF TRIMESTRE ANTI-INFLATION

2023

Dans un contexte d'inflation des prix des biens de grande consommation, le Gouvernement a souhaité courant 2023 la mise en place du dispositif du trimestre anti-inflation. Ce dispositif avait pour objectif de maintenir des prix les plus bas possibles sur un nombre élevé de références de produits de première nécessité, des produits alimentaires et des produits du quotidien.



Afin de s'assurer de l'efficacité du dispositif, la DGCCRF a vérifié l'évolution du prix des produits concernés et s'est assurée du respect des engagements pris par les enseignes y participant. Les agents de la DGCCRF, piloté par le service animation, pilotage et réseaux, ont mené une campagne de contrôle de l'ensemble des enseignes de la grande distribution, aussi bien en magasin (hypermarchés et supermarchés) que sur les plateformes de drive. Ces contrôles ont eu pour objectif de vérifier la bonne mise en œuvre du dispositif du trimestre anti-inflation et la cohérence avec les données transmises.

» 165 contrôles dans les enseignes de grande distribution en Bretagne



INTÉGRATION DES PUBLICS ÉTRANGERS PRIMO-ARRIVANTS

2023

L'Etat a mobilisé en Bretagne 9 363 073 € pour l'intégration des étrangers primo-arrivants régularisés non-européens, dont les bénéficiaires de la protection internationale. Les personnes signent un contrat d'intégration républicaine (CIR) à leur arrivée en France. Le nombre de signataires du CIR en 2023 est supérieur de 40 % à celui de 2022 (4 202 contre 2 984 en 2022).

Au total, ce sont 77 actions d'apprentissage linguistique, d'accès au droit commun et d'accès à l'emploi qui ont été financées dans le cadre de l'appel à projets régional, puis portées par les acteurs de l'intégration en Bretagne.

Le fonctionnement des 566 places de centres provisoires d'hébergements (CPH) a été également financé par l'Etat pour accompagner les personnes réfugiées les plus vulnérables.

Par ailleurs, les services déconcentrés de l'Etat régionaux ont accompagné la mise en œuvre du programme d'accompagnement global et individualisé des réfugiés – AGIR – dans les départements des Côtes d'Armor et le Morbihan, programme dont l'objectif est d'accélérer l'autonomie des bénéficiaires de la protection internationale (BPI) par l'accès au logement et à l'emploi. Le choix des prestataires pour le Finistère et l'Ille-et-Vilaine a également été opéré en 2023 pour un lancement du programme en 2024.

» 9 363 073 € de budget consacré à l'intégration en Bretagne

QUARTIERS PRIORITAIRES DE LA POLITIQUE DE LA VILLE

2023

6,9 millions d'euros ont été dédiés à la mise en œuvre d'actions et de dispositifs à destination des 89 000 habitants et habitantes des 32 quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) en Bretagne, et notamment les 140 actions de « Quartiers d'été », les 4 cités éducatives, les 3 cités de l'emploi, et les 5 bataillons de la prévention rennais.

Des chantiers importants ont été menés sur la Politique de la Ville :

- › Les travaux de renouvellement des contrats de ville 2024-2030 engagés avec les communes et collectivités concernées
- › L'organisation de temps de consultation citoyenne sur les QPV afin de recueillir, de la manière la plus large possible, la parole des habitants et habitantes sur leurs attentes et priorités pour les nouveaux contrats de ville 2024-2030
- › Les travaux d'actualisation de la géographie prioritaire, avec une entrée en vigueur au 1er janvier 2024

» 6 959 484 € de budget Politique de la ville en Bretagne

» 4 cités éducatives

» 3 cités de l'emploi

DÉVELOPPEMENT DE L'APPRENTISSAGE

Mai 2023

Dans le cadre de la politique prioritaire du gouvernement visant à atteindre le seuil de 1 millions de contrats d'apprentissage en 2027, l'objectif à réaliser pour la Bretagne est de 47 000 contrats signés.

En Bretagne, l'objectif de développement de l'apprentissage est porté par une stratégie régionale, pilotée par la DREETS, et mise en œuvre avec le concours de l'ensemble des acteurs de l'apprentissage (OPCO, CFA, organisations et branches professionnelles, Région Bretagne, service public de l'emploi, etc.).

Cette stratégie comporte un acte de promotion de l'apprentissage, au travers notamment d'une semaine régionale de l'apprentissage Breizh Alternance, dont la première édition a été organisée du 22 au 26 mai 2023, avec près de 70 événements organisés dans toute la région.



» 40 228 contrats d'apprentissage signés en Bretagne

INSERTION PROFESSIONNELLE DES JEUNES

2023

Le Contrat d'Engagement Jeunes (CEJ) propose à des jeunes un accompagnement individuel et intensif, avec un objectif d'entrée rapide et durable dans l'emploi. Il remplace la Garantie jeunes et est mis en œuvre par France Travail et les missions locales. Son déploiement est piloté par les services de l'Etat (DREETS et DDETS)

Afin de permettre l'accès au CEJ à des jeunes sans revenu et éloignés du service public de l'emploi, le CEJ Jeunes en Rupture est déployé depuis 2022 par des opérateurs sélectionnés dans le cadre d'appels à projets et conventionnés par la DREETS pour mettre en œuvre :

- › une démarche d'aller-vers pour repérer les jeunes en rupture (dits « invisibles »)
- › une démarche de remobilisation et d'accompagnement vers la mission locale, en vue de l'ouverture du CEJ
- › un co-accompagnement dans le cadre du CEJ construit avec la mission locale, en proposant au jeune des actions adaptées à sa situation et relevant de sa prise en charge globale (logement, santé, mobilité...), dans le but de sécuriser son accompagnement vers l'emploi durable

A l'issue du second AAP lancé par la DREETS en 2023, la plus grande partie du territoire est couverte des projets CEJ jeunes en rupture.

» 11 362 CEJ signés

39 % de sorties en emploi
27,3 % en emploi durable



EGALITE PROFESSIONNELLE ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES

2023

La DREETS a poursuivi son action en faveur de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes dans les entreprises, avec le contrôle de la mise en œuvre de l'index de l'égalité salariale qui demeure une priorité des services de l'inspection du travail.

Ce contrôle constitue une clé d'entrée pour que l'égalité professionnelle soit un sujet de discussion et de dialogue social dans les entreprises.

Par ce biais, c'est l'ensemble du champ de la

règlementation qui est abordé : négociation collective, discrimination à l'embauche et dans l'emploi, prévention du harcèlement moral et sexuel...

La DREETS a choisi en 2023 d'orienter son action sur le champ de la lutte et de la prévention contre les violences sexistes et sexuelles au travail (VSST) :

Rencontres avec des services d'accueil et d'information du public pour une meilleure orientation des signalements de situations de VSST vers les agents de contrôle de l'inspection du travail ; organisation avec l'Ecole Nationale de la Magistrature d'une formation à destination des magistrats du ressort des Cours d'appel de Rennes et d'Angers, des avocats et des services d'enquête pour une meilleure coordination des interventions des différents services dans le traitement de ces situations.



» 83,3 % des 2307 entreprises bretonnes assujetties ont publié leur index

DEPLOIEMENT DU PLAN NATIONAL D'ACTION (PNA)

2023

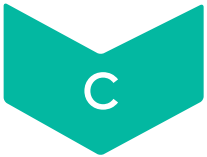
Le PNA a mobilisé le système d'inspection du travail sur des sujets incontournables :

- › Prévenir les risques d'accidents du travail et de maladies professionnelles,
- › Lutter contre les fraudes,
- › Réduire les inégalités,
- › Protéger les travailleurs les plus vulnérables,
- › Appuyer et promouvoir le dialogue social.

» 162 contrôles « temps partiel »

» 400 arrêts de travaux, 17 procédures pénales et 33 mises à terme de situations de danger grave et imminent

» 300 interventions de lutte contre les fraudes



CONTRÔLE DU RESPECT DES DÉLAIS DE PAIEMENT INTERENTREPRISES

2023

Les agents de la DGCCRF ont contrôlé le respect des règles de délais de paiement interprofessionnels, avec un accent mis sur les plus grandes entreprises compte tenu de l'impact économique important de leurs éventuels retards de paiement. Ceux-ci sont préjudiciables à la compétitivité et à la rentabilité des entreprises créancières parce qu'ils fragilisent leur trésorerie et leurs imposent d'obtenir des financements de court terme auprès de leur banque.

» 77 entreprises contrôlées

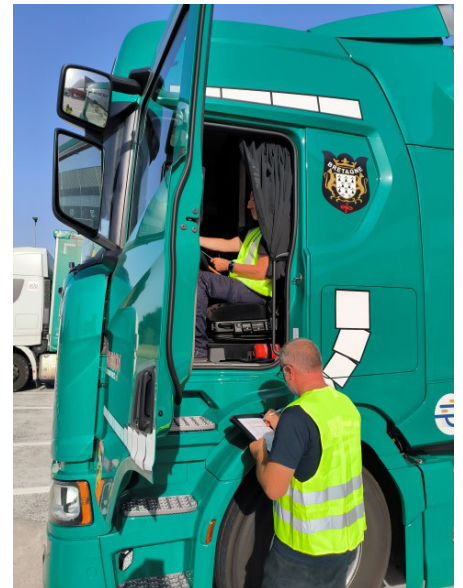
- › 5 avertissements
- › 6 injonctions
- › 14 procès-verbaux

OPÉRATION DE CONTRÔLE DES CHRONOTACHYGRAPHES

2023

Le service métrologie de la DREETS Bretagne vérifie la conformité des instruments de mesure essentiels à notre sécurité routière. En 2023, une opération de contrôle s'est portée sur les tachygraphes, également connus sous le nom de chronotachygraphes ou contrôlographes.

Cette opération nationale s'est déroulée de mi-août à début octobre. Le tachygraphe, un dispositif de contrôle obligatoire, installé dans les poids lourds, tels que les camions et les autocars. Sa fonction cruciale est de mesurer la vitesse et la distance parcourue par le véhicule, tout en enregistrant ces données, ainsi que les activités des conducteurs. Les forces de l'ordre et les organismes de contrôle des transports, tels que l'Inspection du Travail et le Contrôle des Transports Terrestres, utilisent ces informations pour constater les infractions à la sécurité routière.



» 300 véhicules des parcs de transporteurs contrôlés

FRANCE 2030

2023

Annoncé par le Président de la République le 12 octobre 2021, France 2030 mobilise 54 milliards d'euros sur 5 ans pour transformer durablement des secteurs clefs de notre économie (énergie, hydrogène, automobile, aéronautique, santé, alimentation, ou encore espace) par l'innovation technologique et l'industrialisation, et positionner la France en leader du monde de demain. La moitié des financements de France 2030 est destinée à des acteurs émergents, et l'autre moitié aux actions de décarbonation.

L'ensemble des appels à projets de France 2030 auxquels peuvent candidater les entreprises, les collectivités territoriales, les universités ainsi que les centres de formation sont disponibles sous : <https://www.gouvernement.fr/france-2030>

Pour renforcer la territorialisation de ce programme, des « sous-préfets France 2030 et investissements » ont été déployés dans chaque département. Ils sont chargés d'aider à accompagner les projets industriels en lien avec les collectivités.

» 309 projets financés à hauteur de 478 M€



ACTIONS DE SOUTIEN ET D'ACCOMPAGNEMENT DES ENTREPRISES ET DES SALARIÉS DE LA FILIÈRE AUTOMOBILE

2023

L'industrie automobile représente un secteur industriel essentiel et stratégique pour la France. L'amont de la filière (constructeurs, équipementiers et sous-traitants) représente 350 000 emplois, dont plus de 10 000 sont situés en Bretagne.

Depuis plusieurs années, cette filière fait face à de nombreux défis, liés notamment au déclin du diesel, à la nécessaire électrification et digitalisation de l'automobile ainsi qu'à une baisse de la production en France.

Le Service économique de l'Etat en région (SEER) et le réseau de Délégués à l'accompagnement des reconversions professionnelles (DARP) soutiennent et accompagnent les salariés et les entreprises sous-traitantes confrontées à des difficultés économiques et des mutations technologiques.

L'objectif est double : d'une part, identifier les nouveaux projets industriels porteurs d'emplois et soutenir financièrement leur développement ; d'autre part, accompagner les transitions professionnelles à l'échelle d'un territoire.



» 15 entreprises automobiles visitées représentant plus de 4000 emplois

ETINCELLES - L'ACCOMPAGNEMENT DES ENTREPRISES

2023

Le programme ETIncelles est une initiative du président de la République qui a pour ambition d'accompagner au mieux les PME qui ont le potentiel et la volonté de devenir des entreprises de taille intermédiaire (effectifs compris entre 25 et 4999 salariés) en identifiant notamment les freins administratifs à leur croissance pour mieux les lever et dans les meilleurs délais.

Après une phase pilote entamée début 2023 sur une première promotion composée de 50 PME en croissance, le programme ETIncelles est officiellement lancé en novembre 2023 à l'Élysée en intégrant 50 nouvelles entreprises championnes de nos territoires et représentatives de la richesse de notre économie. Quatre entreprises bretonnes ont participé à ce programme en 2022 : BCF Life Sciences (acides aminés), SECURE IC (cybersécurité), ENTECH (système de stockage de l'énergie) et OKWIND (trackeurs solaires).

» 4 ETINCELLES en Bretagne

TRO BREIZH - L'INNOVATION A L'HONNEUR

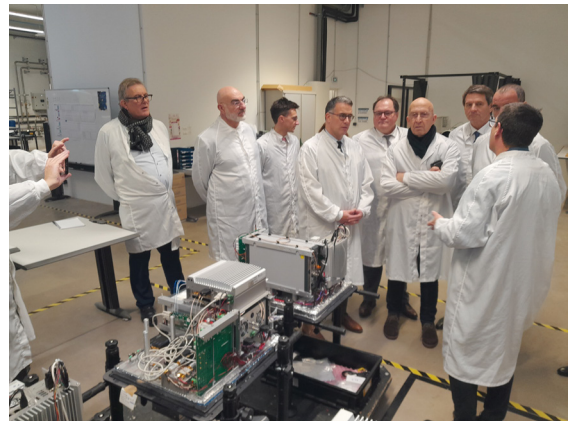
Novembre 2023

Le Préfet de région, arrivé à l'été 2023 en Bretagne, a réalisé un tro-breizh de l'industrie en compagnie de plusieurs acteurs économiques (Conseil régional, MEDEF, CCI et élus locaux). Il a découvert les atouts du territoire en matière de réindustrialisation mais aussi les besoins des entreprises.

Le préfet était attaché à valoriser la capacité d'innovation en Bretagne. Plusieurs secteurs clés industriels ont été abordés dans les 4 départements : agro-alimentaire, chimie, énergie, photonique, naval-aéronautique par exemple.

Le bilan est très positif : la Bretagne dispose d'atouts considérables en terme d'innovation. La vision des chefs d'entreprise est porteuse, elle repose sur des visions claires des marchés et très soucieuse d'un développement adapté des compétences. Ces rencontres montrent par ailleurs une pratique bien installée de dialogue entre le monde de l'industrie et les territoires au travers de leurs élus locaux.

Le tro-breizh va permettre de consolider le partenariat entre les acteurs publics économiques autour d'un diagnostic économique partagé, qui sera utile dans le cadre de la politique de réindustrialisation. Ce diagnostic se poursuivra en 2024 dans le cadre de visites sectorielles d'entreprise.



» 8 entreprises innovantes visitées



3E

SEMAINE DE L'INDUSTRIE EN BRETAGNE

Novembre 2023

Du 16 novembre au 3 décembre 2023 s'est tenue la 12^{ème} édition de la Semaine de l'Industrie en Bretagne, associée à la Semaine de l'Industrie nationale programmée du 27 novembre au 3 décembre 2023.

En Bretagne, 178 événements ont permis de sensibiliser plus de 7760 personnes, dont plus de 3810 scolaires. Ces derniers ont notamment pu découvrir l'industrie et ses métiers à travers des visites d'entreprises, des interventions en classe, des parcours ou encore des animations dans des cinémas.

L'année 2023 a confirmé le succès des sessions de « L'industrie fait son cinéma » lancées en 2022. A Vannes, Saint-Brieuc, Lannion, Lamballe, Chartres de Bretagne, Saint-Malo, Pontivy, Saint-Brieuc et Lanester, plus de 1500 collégiens et lycéens ont participé à une animation ludo-éducative et interactive autour de vidéos métiers tournées dans des entreprises de la région.

Initiée par le ministère de l'Economie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique, la Semaine de l'Industrie en Bretagne est pilotée par AJIR Bretagne.

» 178 événements
7760 personnes sensibilisées
dont 3810 scolaires



CS

CERTIFICATION DANS LE CHAMP SANITAIRE ET SOCIAL : DES ÉVOLUTIONS POUR AUGMENTER LE NOMBRE DE PROFESSIONNELS QUALIFIÉS SUR LE TERRITOIRE

2023

L'année 2023 a été, de nouveau, marquée par la mise en œuvre des nouveaux référentiels de formation et de certification du champ sanitaire et social.

La réingénierie de ces diplômes vise à rendre le système de certification plus cohérent et à toujours adapter les formations aux évolutions professionnelles de ces secteurs. Elle participe également à renforcer l'attractivité des métiers du travail social et du secteur sanitaire.

La DREETS de Bretagne a participé à la deuxième phase de l'expérimentation REVA, pour le diplôme d'Etat d'Assistant Educatif et Social (DE AES), dont les principes ont été généralisés dans le cadre de la réforme de la Validation des Acquis par l'Expérience (VAE) engagée en 2023. Les candidats souhaitant obtenir un diplôme par la voie de la VAE pourront dorénavant bénéficier d'un accompagnement spécifique et s'engager dans des parcours de validation plus courts.

» 1505 diplômes en travail social
» 3507 diplômes du secteur sanitaire

PROTECTION JURIDIQUE DES MAJEURS EN BRETAGNE

2023

Plus de 30 000 personnes sous tutelle ou curatelle sont accompagnées par un professionnel (services mandataires, mandataires individuels ou préposés d'établissement). Presque autant de mesures sont gérés par des tuteurs familiaux (conjoint, parents, enfants, etc) qui peuvent bénéficier d'un appui des dispositifs d'information et de soutien aux tuteurs familiaux.

La DREETS accompagne les professionnels et les aidants par le financement des services mandataires, des mandataires individuels et d'actions d'information et de soutien aux tuteurs familiaux. Dans le cadre d'un schéma régional quinquennal, la DREETS anime un comité de suivi semestriel et des groupes de travail, impliquant la représentation de l'ensemble des acteurs concernés, autour des priorités du schéma : la cohérence de l'offre sur le territoire breton, le développement et la consolidation des partenariats, la sécurisation des pratiques. La DREETS organise chaque année une journée régionale avec l'ensemble des intervenants du secteur. Ces temps d'échanges contribuent à soutenir la mission de la protection juridique des majeurs qui est d'accompagner et de protéger les personnes majeures rencontrant des difficultés dans l'exercice de leurs droits au quotidien, et de favoriser l'autonomie de la personne protégée.

La DREETS a valorisé dans ce cadre le métier de mandataire judiciaire pour recruter de nouveaux professionnels, une vidéo a été réalisée avec plusieurs acteurs du secteur : <https://bretagne.dreets.gouv.fr/Mandataire-judiciaire-a-la-protection-des-majeurs-Un-metier-qui-recrute>



» 50 millions € pour la protection juridique des majeurs en Bretagne

PLAN DE FORMATION VALEURS DE LA RÉPUBLIQUE ET LAÏCITÉ

2023

Initié en 2016, suite à l'attentat de Charlie hebdo, le Commissariat Général à l'Égalité des Territoires (CGET devenu ANCT) est mandaté par le premier Ministre pour concevoir et déployer un plan national de formation Valeurs de la République et Laïcité.

La formation, basée sur 2 jours, permet aux professionnels et bénévoles d'adopter un positionnement adapté à leurs situations professionnelles et aux statuts de leurs structures employeuses, d'apporter des réponses aux demandes et situations rencontrés dans l'exercice de leurs fonctions, fondées sur le droit en matière de respect des principes de laïcité et de non-discrimination dans une logique de dialogue avec les populations.

En Bretagne, entre 2016 et 2023, 1826 personnes ont bénéficié de la formation de 2 jours, 677 ont été sensibilisées grâce au module d'une journée, et 2869 l'ont été sur des formats plus courts (demi-journée).

80 formateurs assurent l'ensemble des sessions.

» 1 826 personnes formées en Bretagne



ACCUEIL HÉBERGEMENT INSERTION (AHI)

2023

Le secteur de l'accueil, de l'hébergement et de l'insertion s'est de nouveau fortement investi pour répondre aux enjeux de mise à l'abri, d'accompagnement et d'insertion des publics à la rue ou en situation de mal-logement, dans un contexte de poursuite de la prise en charge des personnes déplacées d'Ukraine.

Pour assurer la prise en charge des personnes vulnérables, 3 507 places d'hébergement ont été mobilisées chaque jour en 2023. La DREETS assure le pilotage du parc d'hébergement et son financement. Elle a également soutenu l'adaptation du parc d'hébergement avec l'ouverture de nouvelles places dédiées Femmes victimes de violence.

En parallèle, en lien très étroit avec les DDETS, la DREETS a mis en œuvre les premières mesures du plan logement d'abord II (2023-2027). 237 nouvelles places d'intermédiation locative et 44 nouvelles places de pensions de familles ont ainsi été ouvertes en 2023.

La DREETS a de nouveau assuré cette année le pilotage du Fonds national d'accompagnement vers et dans le logement, avec la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement de Bretagne et l'association régionale des organismes d'HLM de Bretagne : ce fonds permet le financement de mesure pour favoriser l'accès et le maintien dans le logement de ménages en grande difficulté grâce à un accompagnement social adapté et à un renforcement de la gestion sociale.

L'année 2023 a enfin été marquée par la mise en œuvre en région des mesures de revalorisation indiciaire des professionnels des structures sociales.

» **68,9 millions €** l'hébergement, le parcours vers le logement et l'insertion des personnes vulnérables

PARTICIPATION AU BILAN ÉCONOMIQUE 2023 DE LA BRETAGNE

Dernier trimestre 2023

La publication du bilan économique régional 2023, coordonné par l'Insee, est le fruit d'une collaboration avec de nombreux partenaires (Banque de France de Bretagne, Douanes, DRAAF, DREAL, etc.). Le service Etudes, statistiques, évaluation de la DREETS a contribué aux chapitres « Emploi salarié » et « Chômage et politiques de l'emploi ».

Liens et contacts utiles

En savoir plus sur la DREETS, ses actualités et ses missions :

bretagne.dreets.gouv.fr

Coordonnées de la DREETS :

Le Newton
3 bis avenue de Belle Fontaine - CS 71714
35517 CESSON-SEVIGNE CEDEX

02 99 12 22 22

- » Informations sur le CEJ :
www.1jeune1solution.gouv.fr/contrat-engagement-jeune#accompagnement
- » Résultats de l'index Egalité Professionnelle en Bretagne :
<https://bretagne.dreets.gouv.fr/L-Index-d-egalite-professionnelle-entre-femmes-et-hommes-en-Bretagne>
- » Consulter le Guide Energies :
<https://bretagne.dreets.gouv.fr/Crise-energetique-2023-Un-guide-Energies-a-destination-des-entreprises>
- » Consulter le Bilan économique 2023 :
<https://www.insee.fr/fr/statistiques/7936462>
- » Site du ministère du Travail, du Plein emploi et de l'Insertion :
<https://travail-emploi.gouv.fr/>
- » Site de la direction générale des Entreprises :
<http://www.entreprises.gouv.fr>
- » Site de la direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes :
<http://economie.gouv.fr/dgccrf>
- » Site de la préfecture de Bretagne :
<http://prefectures-regions.gouv.fr/bretagne>

DREETS Bretagne

Protéger - Accompagner - Développer



<http://bretagne.dreets.gouv.fr>

Réalisation :
Service communication de la DREETS Bretagne

Crédits photographiques :
DREETS Bretagne, Adobe Stock, Getty image, Pictogrammes de l'Etat